

Les délégués du personnel au nom des agents de la collectivité s'expriment.

Notre collectivité est soumise à des évolutions, notamment budgétaires qui impactent le travail des agents au quotidien.

Ces évolutions n'apparaissent pas "telles quelles" au cours des comités techniques, en tous cas elles ne sont pas soumises au vote pour des raisons techniques. La présente motion permet d'exprimer les préoccupations des salariés, sans faire de blocages sur d'autres points, ce qui serait injuste ou stérile.

Pour l'année 2015, deux emplois ont disparus, un pour le service tourisme, un au service culture, d'autres services ont également vu leurs moyens humains diminuer, un sentiment d'inquiétude est réel pour les postes les plus précaires. Nous nous faisons l'écho de cette inquiétude et des situations parfois douloureuses des agents concernés. Les agents ont une connaissance du territoire qui peut, et doit être entendue; quand c'est le cas cette écoute est gage d'une meilleure qualité de service, et d'une meilleure compréhension des choix politiques.

Bien conscients du contexte, et des perspectives financières qui touchent la collectivité, nous réaffirmons au nom des agents, notre vigilance pour que la question des emplois reste prioritaires aux prochains choix budgétaires. Ce notamment autour de l'audit du bloc de compétences et de ces incidences.

Les agents subissent les évolutions, mais peuvent également œuvrer à une meilleure qualité de service et en être acteur. Nous resterons mobilisés sur ces questions

Les délégués du personnel